Grand'rue 20.

erie. — Optique.
MY
ipale à Genève
ULLE
erves, longues-vues (lunettes
es, boussoles, lanternes ma-
aires, de bain et à maxima
lunettes et de montres.
S
modérés.

ricole
le.

ge.
ent et de maïs.
irs pour volaille.
eautre.

nt !
s 1a blanc
O litres,
ntre remboursement.
0 et 300 litres
acheteurs.
istes de la Suisse
ANCO
fabrique de vin,
AT

preneurs, à Bulle.
usson, ardoises,
s les jours.
'S

MERVEILLEUX!
vrai SAVON aromatique
ait de lis
BERGMANN & Cie,
s de cour, à Dresde et Zurich,
plus efficace et le plus propre
ptions importunes, les *taches de*
outons, les *dartres*, comme aussi
au dure, sèche et jaune, etc.
l'imprimerie de *la Gruyère*, à
entimes la pièce.

REVETÉ!!!
LE
nt Universel
e Plüss-Staufer
tablement ***sans rival*** pour
les objets cassés, soit verre
aisselle de table et de cuisine
re, métal, corne, bois, papier,
cuir, etc., etc.
flacons de **65** cent.
pour le district : Imprimerie de
Bulle.

mile Lenz, imprimeur-éditeur.

QUINZIEME ANNEE — N° 72 | En avant la Grue! | SAMEDI 5 SEPTEMBRE 1896

LA GRUYÈRE

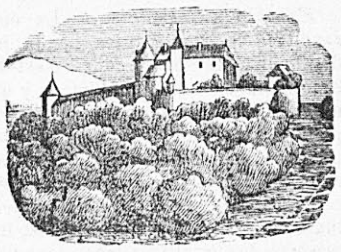

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 60
» » 6 mois, » 2 50
Etranger, 1 an, 9 fr. ; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne dans les bureaux de poste.

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Canton, 10 cent. ; Suisse, 15 c. ; Etranger, 20 c. la ligne ou son espace.
Réclames : 30 cent. la ligne.
S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler*, à *Bulle*, Grand'rue 20 ; Fribourg, place de l'Hôtel de Ville, ou à ses succursales.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 5^{55} 10^{40} 2^{40} 8^{45} — Bulle, arr. 8^{00} 1^{25} 5^{10} 10^{58}

BULLE, le 4 septembre 1896.

DE PAR LE MONDE

La tranquillité de l'Europe à laquelle un voyage du czar Nicolas à travers les principales capitales semblait mettre un nouveau sceau, pourrait bien, d'une heure à l'autre, se voir troublée par l'imprévu des événements extérieurs.

Car on ne saurait considérer comme européennes les scènes de carnage dont, pour la honte de notre civilisation, les rues de Constantinople ont récemment été le théâtre.

Nous avons dit déjà que ces scènes tragiques avaient eu pour origine la tentative à laquelle s'étaient livrés quelques jeunes Arméniens pour s'emparer de la Banque ottomane dans la matinée du 26 août. On se souvient des massacres récents des chrétiens d'Arménie par les Turcs. Leurs coreligionnaires de la Turquie d'Europe comptèrent mettre un terme à ces boucheries en s'emparant de la Banque, ce qui eût fatalement eu pour effet de faire sortir de leur indifférence l'impassible sultan et ses vizirs.

Mais l'entreprise des jeunes et téméraires Arméniens était vouée d'avance à l'avortement. Aussitôt leur attaque commencée, tout le quartier de Galata fut en émoi. On y entendait des coups de feu, les rues devenaient désertes. Dans le voisinage de l'établissement financier gisaient des cadavres et des objets d'équipement, des sabres, des fusils, des yatagans.

Les représailles ne s'étaient pas fait attendre et les infortunés Arméniens, bientôt débordés par un ennemi bien supérieur en nombre et dont la grande partie étaient des fanatiques accourus de Stamboul, la ville sainte, située sur la rive opposée du golfe de la Corne-d'Or, furent rapidement assommés à mesure qu'on les atteignait ; on les traquait dans les maisons et on les égorgeait là où l'on pouvait les trouver, dans les cours, dans les maisons, dans les rues. Le chiffre des Arméniens morts, auquel il faut ajouter quelques Européens, s'élevait à plusieurs milliers avant la nouvelle échaffourée de samedi.

Un grand journal français assure que l'action avait été préparée de longue main et que, dès le mois de juillet dernier, les ambassadeurs avaient été instruits par le comité arménien de son intention d'user de violence. Il est en tout cas certain, d'après le cours suivi par les événements dès la première heure et d'après l'attitude de la police turque, que celle-ci prévoyait l'affaire et attendait, revolver au poing. Les agents encourageaient les massacreurs, leur fournissant même des armes et des munitions.

Le 1er septembre, jour anniversaire de l'avènement d'Abdul-Hamid au trône, le souverain, qui durant les jours précédents n'avait pas voulu se laisser décider à lancer une proclamation aux Turcs pour les engager à rester chez eux, ayant enfin formulé cette recommandation par déférence pour sa propre personne, le calme a été rétabli.

Une dépêche de source anglaise dit : « Les excès commis mercredi et jeudi dans les quartiers de Kassim-Pacha et d'Haskeuï ont été terribles. C'est à peine si un ou deux Arméniens mâles ont pu s'échapper. Quarante-cinq femmes et enfants, réfugiés sur un toit, ayant été découverts, ont été massacrés sans pitié ; leurs corps ont été jetés dans la rue. A Haskeuï, certains Juifs espagnols excitaient le fanatisme des Turcs contre leurs concurrents arméniens, dénonçaient leurs refuges et prenaient part au pillage. »

A côté de ce point noir à l'horizon européen, on en distingue un autre plus lointain, mais qui pourrait se rapprocher de nous et se joindre à celui qui plane depuis plus d'une année sur l'Espagne. Les fabricants de dépêches victorieuses que le gouvernement de la régente entretient à Madrid pour lui bâtir des victoires à tant la douzaine vont voir se décupler leur besogne. Aux difficultés accumulées devant l'Espagne par l'interminable guerre de Cuba viennent s'ajouter les révoltes des indigènes des Philippines.

Déjà l'on répand des dépêches de Manille annonçant que les insurgés *ont été repoussés*. Le fait n'est pas impossible en soi, mais le menteur finit toujours par n'être pas même cru lorsqu'il a besoin de dire la vérité.

La *Liberté*, peu respectueuse de la grande déesse dont elle a escamoté le nom, voit avec tristesse les Philippines rêver leur affranchissement. Craindrait-elle peut-être que le canton de Fribourg, réduit à aller chercher ses exemples chez les colons de l'Espagne, soit un jour tenté de se soulever à son tour ?

Sous son air de médire de la franc-maçonnerie, le journal de M. Soussens fait aux frères trois-points la plus jolie réclame que ceux-ci auraient jamais osé espérer :

« La coïncidence de ces deux mouvements insurrectionnels, nous dit-elle, n'est pas due à un simple effet du hasard, il est même très possible que les loges maçonniques aient joué un rôle actif dans l'organisation simultanée des deux rébellions. Plusieurs journaux espagnols ont exprimé cette opinion qui ne serait pas loin d'être aussi celle du gouvernement. »

Ou *la Liberté* se moque de ses lecteurs en insinuant que les francs-maçons sont dans l'affaire, ou elle leur donne une preuve flagrante et palpable de l'utilité de la franc-maçonnerie. Tant il est vrai que, lorsqu'on a fréquenté longtemps quelqu'un, il est bien rare qu'on ne lui reconnaisse pas des qualités.

Il est vrai que, pour atténuer l'effet de son coup d'encensoir aux frères .·., *la Liberté* proclame que l'Europe devrait appuyer l'Espagne dans cette lutte contre des peuples qui, eux aussi, veulent avoir leur Grutli.

Mais l'Europe, qui, en ce moment, faillit à son devoir en n'osant intervenir en Orient pour protéger des opprimés, ne va pas se tourmenter pour encourager les entreprises tyranniques du petit roi d'Espagne.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Grandes manœuvres. — Le bataillon de recrues actuellement à Lausanne prendra part à la manœuvre du IIIme corps d'armée, Il y figurera l'ennemi avec les bataillons de recrues présentement au service des IVe et VIIIe divisions, le 5e régiment de cavalerie, la compagnie des guides N° 5 et un régiment d'artillerie formé par le parc du corps. Le départ des recrues pour Zurich est fixé au dimanche 13 septembre.

FEUILLETON DE *LA GRUYÈRE* 20

MONSIEUR LECOQ

PAR

ÉMILE GABORIAU

XIX

« Prévenu bavard, cause bien instruite », a dit un vieux proverbe du Palais.

C'est qu'il semble impossible, en effet, qu'un coupable, épié par le juge, puisse parler beaucoup sans que sa langue trahisse son intention ou sa pensée, sans qu'il s'évapore quelque chose du secret qu'il prétend garder.

Les plus simples, parmi les prévenus, ont compris cela. Aussi, obligés à une prodigieuse contention d'esprit, sont-ils généralement plus que réservés.

Enfermés dans leur système de défense, comme une tortue dans sa carapace, ils n'en sortent que le moins possible et avec la plus ombrageuse circonspection.

A l'interrogatoire, ils répondent, il le faut bien, mais c'est comme à regret, brièvement, ils sont avares de détails.

Ici, l'accusé était prodigue de paroles. Ah ! il n'avait pas l'air de craindre de « se couper ». Il n'hésitait pas, à l'exemple de ceux qui tremblent de disloquer d'un mot le roman qu'ils s'efforcent de substituer à la vérité.

En d'autres circonstances, c'eût été une présomption en sa faveur.

— Expliquez-vous donc !... répondit M. Segmuller à la requête indirecte de son prévenu.

Le meurtrier ne dissimula pas adroitement la joie que lui causait la liberté qui lui était accordée.

L'éclat de ses yeux, le gonflement de ses narines, révélèrent une satisfaction pareille à celle d'un chanteur de romances qu'on traîne au piano.

Il se campa, la tête en arrière, en beau parleur sûr de ses moyens et ses effets, promena sa langue sur ses lèvres pour les humecter, et dit :

— Comme cela, c'est mon histoire que vous me demandez ?

— Oui.

— Pour lors, monsieur le juge, vous saurez qu'un beau jour, il y a de cela quarante-cinq ans, le père Tringlot, directeur d'une troupe pour la souplesse, la force et la dislocation, s'en allait de Guingamp à Saint-Brieuc par la grande route. Naturellemant, il voyageait dans ses deux grandes voitures, avec son épouse, son matériel et ses artistes. Très bien. Mais voilà que peu après avoir dépassé un gros bourg nommé Chatelaudren, regardant de droite et de gauche, il aperçoit sur le revers d'un fossé quelque chose de blanc qui grouillait. « Faut que je voie ce que c'est », dit-il à son épouse. Il arrête, descend, va au fossé, prend la chose et pousse un cri.

Vous me demanderez : Qu'avait-il donc trouvé, cet homme ? Oh ! mon Dieu ! c'est bien simple. Il venait de trouver votre serviteur, alors âgé d'environ dix mois.

Il salua à la ronde sur ces derniers mots.

— Naturellement, reprit-il, le père Tringlot me porte à son épouse, une bien brave femme, tout de même. Elle me prend, m'examine, me tâte, et dit : « Il est fort, ce môme, et bien venant ; il faut le garder, puisque sa mère a eu l'abomination de l'abandonner. Je lui donnerai des leçons, et dans cinq ou six ans il nous fera honneur. » Là-dessus, on commence à me chercher un nom. On était aux premiers jours du mois de mai ; il fut décidé que je m'appellerais Mai, et Mai je suis depuis ce jour-là, sans prénom.

Il s'interrompit, et son regard s'arrêta successivement sur ses trois auditeurs, comme s'il eût quêté une approbation.

L'approbation ne venant pas, il poursuivit :

— C'était un homme simple, le père Tringlot, et ignorant les lois. Il ne déclara pas sa trouvaille à l'autorité. De la sorte, je vivais, mais je n'existais pas, puisqu'il faut être inscrit sur un registre de mairie pour exister.

Tant que j'ai été moutard, je ne me suis pas inquiété de cela.

Plus tard, quand j'ai été sur mes seize ans, quand je venais à penser à la négligence du bonhomme, je m'en réjouissais au dedans de moi-même.

Je me disais : Mai, mon gars, tu n'es couché sur aucun registre du gouvernement, donc tu ne partiras pas soldat.

Ce n'était pas du tout dans mon idée d'être soldat, je ne me serais pas fait inscrire pour un boulet de canon.

Bien plus tard encore, l'âge de la conscription passé, un homme de loi m'a dit que, si je réclamais pour avoir un état civil, on me ferait de la peine. Alors, je me suis décidé à exister en contrebande.

De n'être personne, ça a ses bons et ses mauvais côtés. Je n'ai pas servi, c'est vrai, mais je n'ai jamais eu de papiers.

Ah !... ça m'a fait manger de la prison plus souvent qu'à mon tour. Mais comme, en définitive, je n'ai jamais été fautif, je m'en suis toujours tiré... Et voilà pourquoi je n'ai pas de prénom, et comment je ne sais pas où je suis né...

Si la vérité a un accent particulier, ainsi que l'ont écrit des moralistes, le meurtrier avait trouvé cet accent-là.

Voix, geste, regard, expression, tout était d'accord : pas un mot de sa longue narration n'avait détonné.

— Maintenant, dit froidement M. Segmuller, quels sont vos moyens d'existence ?

A la mine déconfite du meurtrier, on eût juré qu'il avait compté que son éloquence allait lui ouvrir les portes de la prison.

— J'ai un état, répondit-il piteusement, celui que m'a montré la mère Tringlot. J'en vis, et j'en ai vécu en France et dans d'autres contrées.

Le juge pensa trouver là un défaut de cuirasse.

— Vous avez habité l'étranger ? demanda-t-il.

— Un peu !... Voilà seize ans que je travaille, tantôt en

Exposition nationale. — La cour de la caserne revoit en ce moment les beaux jours du concours d'animaux de basse-cour, c'est-à-dire qu'elle est extrêmement animée. Mais il y a cette différence à noter que les animaux qui seront exposés à la vue du public sont infiniment plus intéressants. Ce sont des chevaux, dont quelques uns de grand prix, spécialement les huit étalons de la Confédération.

Ces nobles bêtes sont admirablement soignées, — toute l'organisation d'ailleurs est impeccable et fait ressortir les qualités exceptionnelles d'organisation du chef de cette sous-section, M. Aloys Pictet, et de son excellent collaborateur, M. Robert, commissaire du 39e groupe.

Le public sera admis à circuler autour des boxes après le passage du jury; nous ne manquerons pas d'indiquer la date, car cette exposition, d'une grande richesse, mérite d'être suivie. Il y en aura pour tous les âges et pour tous les goûts; les enfants suivront certainement avec un intérêt spécial les poulains dans leurs gracieux mouvements, caressant leurs mères de toutes manières.

Nous rappelons aussi les grandes courses de chevaux des 9 et 10 septembre, à l'hippodrome des Charmilles.

La réunion d'Olten. — Nous lisons dans le Genevois ce qui suit :

« Il est regrettable que les circonstances aient empêché le parti radical genevois d'envoyer une délégation à l'assemblée d'Olten. Mais, en somme, cette délégation n'aurait pu que répéter ce que nous avons dit déjà; le parti radical genevois est d'accord pour voter oui le 4 octobre et pour travailler sans défaillance à la grande œuvre de la nationalisation des chemins de fer; il ne fait de réserves que sur un point, la Banque d'Etat pure, mais il les fait formelles, tout en se déclarant absolument partisan d'une Banque d'Etat à crédit distinct.

» Ce qu'il faut dire bien haut, c'est que notre abstention n'est pas voulue et calculée, comme celle de nos voisins de Vaud et de Neuchâtel, et que, séparés sur une question de nos amis de la Suisse allemande, nous restons pour la marche générale de la politique suisse, telle qu'elle est définie dans le programme de la gauche démocratique, à travers toutes les difficultés et contre toutes les machinations de l'adversaire, liés plus que jamais au parti radical suisse. »

Population de la Suisse. — D'après le dernier bulletin du bureau fédéral de statistique, qui a calculé le mouvement de la population en naissances et en décès pendant le dernier trimestre, la Suisse compterait actuellement 3,039,835 habitants.

Voici le détail par cantons : Zurich, 379,361; Berne, 542,617; Lucerne, 135,975; Uri, 17,249; Schwytz, 50 679; Obwald, 14 770; Nidwald, 13,069; Glaris, 33,431; Zoug, 23 217; Fribourg, 123,098; Soleure, 90,604; Bâle-Ville, 82,796; Bâle Campagne, 64 565; Schaffhouse, 37 351; Appenzell (Rh.-Ext.), 56,156; Appenzell (Rh.-Int.), 12 903; St. Gall, 245,669; Grisons, 95,705; Argovie, 189,052; Thurgovie, 109,842; Tessin, 128 366; Vaud, 261 623; Valais, 103,684; Neuchâtel, 117 046; Genève, 111,007.

Pendant le second trimestre de 1896, l'excédent des naissances sur les décès est de 7409.

Zurich. — Le *Tagesanzeiger* de Zurich reçoit une dépêche de Wald, village situé au nord du chef-lieu, lui disant que, dans la nuit de dimanche à lundi, une femme âgée de 50 ans a été attirée hors de chez elle, ligottée, outragée, et finalement tuée de sept coups de couteau.

— Les étudiantes de l'université de Zurich ont adressé une pétition au Sénat universitaire pour lui demander de révoquer le professeur Saidtchenk qui a parlé d'elles en termes peu galants au congrès socialiste de Londres.

— Le comité central du Gewerbeverein suisse a décidé d'intervenir à nouveau pour alléger les petits métiers en matière d'assurance pour la maladie et les accidents.

MM. Sigrist, conseiller administratif de Berne, et Krebs, secrétaire à Zurich, sont délégués à l'assemblée annuelle de la Société suisse d'utilité publique à Morat, avec mission de combattre les thèmes du professeur Vogt et en particulier la tendance à séparer l'assurance-maladie et l'assurance-accidents.

Lucerne. — Dans une assemblée populaire qui a eu lieu à Kriens et à laquelle assistaient 250 citoyens, M. Sourbeck a rapporté sur la loi sur la comptabilité des chemins de fer et sur l'iniative relative à l'expropriation des chemins de fer. Différentes objections ont été soulevées sur ce dernier point. La réunion a voté à la majorité des résolutions favorables aux deux projets.

Unterwald. — On écrit de Sarnen :

Le curé von Ah vient de mourir à Kerns à l'âge de 62 ans des suites d'une attaque d'apoplexie dont il avait été frappé récemment. Inspecteur des écoles et commissaire épiscopal, il était connu dans toute la Suisse comme publiciste sous le pseudonyme de « Weltüberblicker » et comme poète sous celui de Hartmann von Baldegg. Les drames patriotiques : « 1798 attaque de Stans », « Le lion de Lucerne », « Hans Waldmann » avaient eu beaucoup de succès.

St-Gall. — Le vapeur *Impératrice Marie-Thérèse* est arrivé mardi à Rorschach avec un fort retard provoqué par le sauvetage d'un canot en plein lac par l'équipage du bateau. Il faisait ce jour-là gros temps sur le lac et la légère embarcation, à bord de laquelle se trouvaient plusieurs personnes, avait été culbutée par une lame au large de Bregenz. Au moment de l'arrivée sur le lieu du naufrage de l'*Impératrice Marie-Thérèse*, une partie des passagers du canot avaient déjà disparu sous les flots. Les détails sur ce terrible accident manquent encore.

Argovie. — Un attentat, heureusement très rare dans notre pays, s'est commis lundi dans un vagon qui quittait Aarau pour Olten à 11 h. 24 du matin. Au passage du tunnel qui se trouve à proximité de cette première station, un individu s'est précipité sur une dame et a cherché à la violenter. La voyageuse a réussi à s'échapper des mains de l'individu qui, au moment où le convoi sortait du souterrain, s'est élancé sur la voie par crainte d'une dénonciation. Malheureusement pour lui, il a sauté si malheureusement qu'il s'est grièvement blessé. Il a dû être transporté à l'hôpital d'Aarau où il est gardé à vue.

Vaud. — Un des hommes du bataillon de recrues a eu le pied perforé par une balle, avant-hier, à Mauvernay le malheureux ayant pesé par inadvertance sur la detente de son arme, qu'il avait négligé d'assurer. On a transporté le blessé à l'hôpital.

Valais. — On écrit de Sion :

Dans la séance de mardi matin de la Société suisse d'histoire, le professeur Imesch, de Brigue, a lu un mémoire sur la conquête d'Evian et de Monthey par les Haut-Valaisans, au temps de la Réformation.

L'ingénieur Jules Michel a fourni des renseignements inédits et très curieux sur des fouilles à Saint-Maurice et la découverte d'une ancienne église.

M. Bourban, président de la Société helvétique de St-Maurice, a présenté un intéressant travail sur le chanoine valaisan Wegger, précepteur de l'empereur d'Autriche Joseph II.

Après la séance, il y a eu à l'hôtel de la Poste un banquet auquel assistaient les autorités cantonales et municipales.

— Un énorme éboulement s'est produit mercredi près du tunnel de Salquenen entre Sierre et Louèche. La voie ferrée est recouverte sur une longueur de 35 à 40 mètres. L'accident s'est produit au beau milieu de la journée. Les trains ont dû transborder et subir, de ce fait, de longs retards.

— Lundi, un des fils du roi Siam, venant de Zermatt, a visité les Gorges du Trient et a passé la nuit au Grand Hôtel. Il est parti le lendemain pour Chamonix par Salvan et Fins-Hauts.

Neuchâtel. — Mardi matin est mort à l'âge de 82 ans M. Oscar Nicolet, qui a toujours été un des champions de l'idée républicaine dans le canton de Neuchâtel. Il avait suivi avec intérêt le mouvement de 1831 et pris une part active à la révolution du 1er mars 1848.

Après ces événements, il fut nommé membre de la Constituante, puis député au Grand Conseil, où il siégea pendant neuf ans. Chef d'une importante maison de commerce, il s'occupait avec intérêt de toutes les questions locales.

Genève. — Voici le titre du projet d'arrêté législatif accordant la naturalisation d'honneur à M. Deucher, président de la Commission nationale de l'Exposition :

« Le Grand Conseil.

» Vu les services rendus par M. le conseiller fédéral Adolphe Deucher. Vu l'art. 29 de la loi sur la naturalisation genevoise et la renonciation à la nationalité genevoise du 21 octobre 1883, modifié par les lois du 23 mars 1887, du 26 mai 1889, du 20 janvier 1892.

» Sur la proposition du Conseil d'Etat;

» Arrête :

» Article unique. — Est reçu gratuitement citoyen genevois ressortissant à la commune de Genève, M. Adolphe Deucher, vice-président du Conseil fédéral suisse, président de la Commission nationale de l'Exposition suisse de 1886, né en 1831 à Frauenfeld, canton de Thurgovie. »

ÉTRANGER

France. — M. Denys Cochin député a informé M. Hanotaux que dès la rentrée des Chambres il l'interrogerait sur les événements d'Arménie.

— Le ministre des colonies n'a pas reçu confirmation de la nouvelle donnée par un journal anglais que l'ex-capitaine Dreyfus se serait évadé de Cayenne.

— Le *South Wales Argus* qui donne le récit de la fuite du capitaine Dreyfus est un journal publié à Newport, dans le Monmouthshire. Ce récit repose sur des déclarations faites par le capitaine Hunter, du steamer *Non Pareil*, qui vient d'arriver à Newport.

Lorsque le *Non Pareil* était à l'île Connétable pour charger des phosphates, on a raconté au capitaine Hunter que Dreyfus s'était enfui de l'île du Diable.

Alsace-Lorraine. — Un maître d'école alsacien, l'instituteur de Schiltighein, vient d'être victime d'une mésaventure curieuse.

Il y a quelques semaines, il se jetait à l'eau et sauvait, au péril de ses jours, un de ses collègues en train de se noyer.

Quelle ne fut pas la surprise du brave instituteur lorsqu'il reçut un procès-verbal avec le commandement de payer une amende de 2 marks 50 pfennigs, frais compris, pour avoir *pris un bain* dans un endroit défendu.

Quant au noyé, il était épargné; il ne s'était pas jeté à l'eau de son plein gré, il y était tombé par accident. Au contraire, le sauveteur avait plongé volontairement.

Voilà qui peut s'appeler récompenser un acte de courage!

Allemagne. — L'empereur d'Allemagne serait, paraît-il, aussi mauvais payeur qu'il est enragé touriste.

En effet, s'il faut en croire la *Gazette de Francfort*, le propriétaire de l'hôtel du *Cygne*, où Guillaume II a logé le 10 mai dernier, n'a pas encore été payé.

Une premiere note, présentée à l'empereur, a été déclarée trop élevée.

Une deuxième, avec prix contrôlés par la Municipalité, n'a pas été plus heureuse.

L'hôtelier annonce qu'il va poursuivre ce mauvais client de Guillaume.

Cuba. — Les insurgés ont détruit à la dynamite un pont de chemin de fer dans l'ouest. Ils ont également détruit plusieurs plantations de canne à sucre.

Turquie. — Les ambassadeurs européens à Constantinople se sont réunis mercredi et ont décidé de faire des representations à la Porte par l'intermédiaire du drogman de l'ambassade d'Autriche-Hongrie au sujet des derniers événements. Ils ont décidé également de donner une réponse verbale collective à la note de la Porte du 28 août. Cette démarche sera faite aujourd'hui vendredi.

Japon. — On mande de Yokohama, qu'un tremblement de terre a causé de grands dégâts dans les provinces nord-ouest du Japon. La ville de Rokugo a été entièrement détruite. En même temps, un typhon a ravagé la côte méridionale.

CANTON DE FRIBOURG

Course militaire. — L'école de recrues d'infanterie, à Colombier, est rentrée mardi soir de sa

---

Allemagne, tantôt en Angleterre, avec la troupe de M. Simpson.

— Ainsi vous êtes saltimbanque. Comment, avec un tel métier, vos mains sont-elles si blanches et si soignées?

Loin de paraître embarrassé, le prévenu étala ses mains et les examina avec une visible complaisance.

— C'est vrai, au moins, fit-il, qu'elles sont jolies... c'est que je les soigne.

— On vous entretient donc à ne rien faire?

— Ah!.. mais non!... Seulement, monsieur le juge, je suis, moi, pour parler au public, pour « tourner le compliment », pour faire le boniment, comme on dit... et, sans me flatter, j'ai une certaine capacité.

M. Segmuller se carressait le menton, ce qui est son tic lorsqu'il suppose qu'un prévenu s'enferre.

— En ce cas, dit-il, veuillez me donner un échantillon de votre talent.

— Oh!... fit l'homme, semblant croire à une plaisanterie, oh!...

— Obéissez, je vous prie, insista le juge.

Le meurtrier ne se défendit plus. A la seconde même, sa mobile physionomie prit une expression toute nouvelle, mélange singulier de bêtise, d'impudence et d'ironie.

En guise de baguette, il prit un règle sur le bureau du juge, et d'une voix fausse et stridente, avec des intonations bouffonnes, il commença :

« *Silence, la musique!... Et toi la grosse caisse, la paix!...*
» *Voici messieurs et dames, l'heure, l'instant et le moment de*
» *la grrrande et unique représentation du théâtre des prestiges,*
» *sans pareil au monde pour le trapèze et la danse de cordes,*
» *les élévations et les dislocations, et autres exercices de grâce,*
» *de souplesse et de force, avec le concours d'artistes de la capitale ayant eu l'honneur...* »

(A suivre.)

t nommé membre de la
Grand Conseil, où il
d'une importante mai-
avec intérêt de toutes

du projet d'arrêté lé-
ation d'honneur à M.
mmission nationale de

il.
r M le conseiller fédé-
. 29 de la loi sur la
renonciation à la na-
bre 1883, modifié par
26 mai 1889, du 20

Conseil d'Etat;
:
çu gratuitement citoyen
mmune de Genève, M.
dent du Conseil fédéral
mmission nationale de
é en 1881 à Frauenfeld,

GER

ochin député a informé
ntrée des Chambres il
ents d'Arménie.
s n'a pas reçu confir-
par un journal anglais
serait évadé de Cayenne.
s qui donne le récit de
est un journal publié
hshire. Ce récit repose
ar le capitaine Hunter,
vient d'arriver à New-

était à l'île Connétable
, on a raconté au capi-
'était enfui de l'île du

Un maître d'école alsa-
hein, vient d être victime

, il se jetait à l'eau et
s, un de ses collègues en

rise du brave instituteur
bal avec le commande-
de 2 marks 50 pfennigs,
is un bain dans un en-

bargué; il ne s'était pas
é, il y était tombé par
auveteur avait plongé vo-

récompenser un acte de

pereur d'Allemagne serait,
eur qu'il est enragé tou-

ire la *Gazette de Franc-*
ôtel du *Cygne*, où Guil-
dernier, n'a pas encore

entée à l'empereur, a été

contrôlés par la Munici-
reuse.
va poursuivre ce mauvais

ont détruit à la dynamite
dans l'ouest. Ils ont éga-
antations de canne à sucre.
mbassadeurs européens à
unis mercredi et ont dé-
tations à la Porte par l'in-
e l'ambassade d'Autriche-
niers événements. Ils ont
er une réponse verbale col-
te du 28 août. Cette dé-
hui vendredi.
de Yokohama, qu'un trem-
de grands dégâts dans les
apon. La ville de Rokugo
. En même temps, un ty-
ridionale.

E FRIBOURG

— L'école de recrues d'in-
rentrée mardi soir de sa

course de quatre jours faite dans la Singine. Partis samedi à deux heures du matin de la caserne, le bataillon s'embarqua à Auvernier sur un bateau à vapeur qui les mena jusqu'à Estavayer. De là à Fribourg, le trajet se fit en chemin de fer. Commandé par le major instructeur Gottofrey, le bataillon défila ensuite devant le colonel de Techtermann, qui suivait les manœuvres et alla coucher à Planfayon. Le lendemain fut une rude journée : on fit l'ascension de Pfeiffe (1657 m.) et, après avoir fait onze heures de marche sous un soleil ardent, on arriva à Schwarzenbourg, où l'on prit ses cantonnements. Ces deux jours et le suivant avaient été favorisés par le beau temps, mais le mardi la pluie se mit de la partie. Près de Morat, la troupe refit la bataille qu'avaient livrée les Suisses contre Charles Téméraire, sur l'emplacement même où eut lieu ce mémorable événement. Trois compagnie représentant les Suisses, s'élancèrent à l'attaque de la position occupée par la quatrième et après cet assaut, le colonel Walther, instructeur en chef de l'école, adressa aux recrues un discours patriotique, rappelant la bravoure de nos aïeux et les engageant à suivre leurs traces.

Le soir même, le bataillon rentra au quartier, fatigué, mais content et n'ayant, chose remarquable, aucun malade à porter au rapport. Cette course, plus longue que celles qu'on fait d'ordinaire, laissera un souvenir excellent à ceux qui y ont pris part.

Exposition nationale suisse, Genève. — Parmi les récompenses obtenues, nous remarquons que le vin artificiel fabriqué par M. Oscar Roggen, à la Rive, à Morat, jugé dans la catégorie des vins artificiels du groupe 42 (alimentation), a obtenu une mention honorable. Nous l'en félicitons, car c'est une preuve de la bonne qualité de ses produits.

(Communiqué.)

Réunion. — Mercredi matin, à Morat, a été ouverte l'assemblée annuelle de la Société suisse d'utilité publique. En l'absence de M. Dinichert, conseiller national, absent pour cause de santé, M. Wattelet présidait. Une cinquantaine de membres assistaient à la réunion et une vingtaine de recrues ont été faites, de Fribourg pour la plupart. Il a été donné lecture d'un rapport sur l'activité de la Société pendant le dernier exercice, à Fribourg surtout.

Le Dr Schmidt, de Zurich, a présenté un rapport sur les secours aux étrangers à la Suisse. La discussion qui a suivi a été animée. MM. Vogt, professeur à Zurich; Schaller, conseiller d'Etat à Fribourg; Egger, pasteur à Zofingue; Schwab, député à Berne; Hunziger, de Zurich et l'abbé deRæmy, à Fribourg, y ont pris part. L'assemblée s'est rangée, sans qu'il y ait eu de votation expresse, aux conclusions présentées par M. Schmid.

A une heure il y a eu un banquet à l'hôtel de la Couronne, puis il y avait au programme, pour l'après-midi, une excursion à Avenches.

La population a fait un accueil très cordial aux membres de la société.

GRUYÈRE

Aux tireurs. — La Société des carabiniers de Vaulruz a fixé son tir annuel aux dimanche 13 et lundi 14 septembre.

Prix de la passe de trois coups : 3 fr. Reprises à volonté 1 fr. 50. Pour avoir droit aux prix, il faut faire au moins deux cartons. Voir détails au plan de tir.

Attention! — Malgré que nos régions se trouvent complètement dépouillées de pièces d'or et que MM. les banquiers préfèrent les garder dans leurs coffres, il se pourrait qu'ils en laissent sortir quelques unes surtout lorsqu'ils en auront reconnu de fausses.

Examinez donc soigneusement les pièces d'or qui pourraient vous être présentées, car on signale l'apparition dans le Jura Bernois de pièces de 20 fr. à l'effigie de Victor Emmanuel. L'effigie est un peu moins nette, et a moins de relief que celle des pièces authentiques.

Explications trop aisées. — Lorsque nous redressons ses effronteries, le rédacteur de *l'Ami du peuple* nous répond en semant le nom de M. Courthion à chaque bout dans une dizaine de lignes. Bien que fort sensible à tant d'honneurs, M. Courthion préférerait des arguments plus précis.

« Tout mauvais cas est niable! » dit un axiome bien connu, et si *l'Ami* tient à nier que MM. Morard et Weck, l'un président du tribunal de la Gruyère, l'autre préfet du même district, ont été faire aux électeurs de Bellegarde des promesses qu'il ne dépend pas d'eux de tenir, il le niera. Mais ce n'est pas en perroquetant le nom de M. Courthion à chaque ligne qu'on nous prouvera qu'aucune corruption électorale n'a été entreprise dans la Gruyère.

M. Pie X, puisqu'il faut l'appeler par son nom, cherche en plus à exagérer nos rapports avec M. Progin. Nous ne savons ce que ce dernier pense de nous et cela nous importe à demi. Mais nous serons en toute circonstance hostiles à un gouvernement, qui use de forces qui ne lui appartiennent pas pour combattre des citoyens usant de leur droit constitutionnel.

Une société d'agriculture, s. v. p. — Il n'en existe pas dans notre district, ou s'il en existe une, elle ne donne pas signe de vie. Et pourtant, combien une société de ce genre serait utile à nos agriculteurs! N'y aurait-il que la question de l'achat des engrais dans de bonnes conditions de prix et de qualité que cette société aurait déjà sa raison d'être.

Mais il y a encore d'autres motifs qui doivent pousser à cette création. Par ce temps de culture intensive, il serait très avantageux pour les campagnards d'être au courant des progrès réalisés ailleurs. Mais le seul moyen pour eux de connaître tout cela serait la lecture des écrits touchant à la science agricole, toutefois sans compter que souvent les ouvrages ou les publications relatifs à l'agriculture sont écrits dans un style peu à la portée du paysan, celui ci n'a pas le temps de fouiller les livres spéciaux pour y trouver le peu de chose qui souvent intéresse l'agriculture de notre région.

C'est pourquoi une société d'agriculture qui instruirait les campagnards au moyen de conférences *populaires* serait la bienvenue. Et les sujets de conférence ne manquent pas : nous avons par exemple la question si importante de la nature du sol et par connexité des cultures et des fumures rationnelles; nous avons la question de l'élevage, celle de la bonne tenue de la ferme, etc.

La Société d'agriculture, ou plutôt son bureau, aurait encore pour mission de donner ou de faire donner à ses membres tous les renseignements désirables concernant l'analyse de leurs terrains en échange d'une modique rétribution.

En outre, les campagnards, en se voyant plus souvent, pourraient se faire profiter mutuellement du fruit de leur expérience et ce ne serait pas là un mince avantage.

Quand on constate les excellents fruits qu'ont donnés dans d'autres pays les sociétés d'agriculture, en Angleterre en particulier, on ne comprend pas que nous soyons privés de cette utile institution; mais il faut espérer que notre vœu ne sera pas perdu et qu'un comité d'organisation ne tardera pas à se former, qui jettera les bases de l'association et convoquera tous nos agriculteurs sans distinction en une assemblée constitutive. Nous nous réservons de revenir là-dessus et nous prions les personnes que cette question pourrait intéresser de bien vouloir nous transmettre leurs avis; nos colonnes sont à leur disposition.

Le temps qu'il fait. — Enfin, voici la seconde journée de franchement belle. De bien longtemps, on n'avait eu la bonne fortune d'en compter ainsi deux de suite. Nous commençons à espérer que de l'instant où nous écrivons ces lignes et où le soleil éclaire une voûte d'azur absolument pure jusqu'à l'heure où ces mêmes lignes sortiront de presse aucune perturbation ne se produira.

Du reste, il a fait beau hier jeudi, jour de marché, c'est un phénomène pour la population bulloise plus habituée aux marchés où l'on patauge. En dépit de cette heureuse circonstance, le marché d'hier a été des moins fréquentés: toute la population campagnarde avait hâte de rentrer les regains.

Pour la rédaction : Louis Courthion.

Un précieux renseignement.

Beaucoup d'enfants, de personnes faibles, ayant l'estomac délicat, auxquels on conseille un dépuratif agissant à la manière de l'huile de foie de morue, prendront sans la moindre répugnance, sans malaises, ni dégoûts, le véritable Sirop dépuratif au brou de noix ferrugineux de FRÉD. GOLLIEZ, pharmacien à Morat. En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50 dans les pharmacies. 22 ans de succès. Prescrit et recommandé par beaucoup de médecins. [857

Madame veuve Henri PEYRAUD et sa famille remercient les nombreuses personnes des témoignages de sympathie qu'elles leur ont donnés dans le deuil cruel qu'elles ont éprouvé dans la personne de

Marie Peyraud.

Société électrique DE BULLE

Messieurs les actionnaires sont avisés que le coupon No 2 peut être encaissé dès aujourd'hui au bureau de la Société par Fr. 9.—.

Bulle, le 2 septembre 1896.

Le Conseil d'administration.

Mises de bois.

La Municipalité de Rougemont exposera en mises publiques, le *24 septembre* prochain, soir de la foire, à l'auberge communale :

300 plantes de bois situées dans les divers forêts de la commune, entre autres une partie dans la vallée de Vers-Champs, lieu dit « le Pertet ».

Pour prendre connaissance des conditions et des bois, s'adresser directement à la Municipalité.

Au nom de la Municipalité,

Le Syndic : Louis-D. Yersin. *Le Secrétaire :* A. Rayroud.

Montagnes à louer.

La commune de Grandvillard expose en location, par voie de mises publiques, pour les années 1897, 1898 et 1899, les estivages du *Petit-Mont*, du *Gros-Mont* de la *Grosse-Chaux-des-Baudes*, des *Chervettes*, de *Chenaux-de-Gros-Lèry*, des *Merlaz* et du *Soudin*.

Les mises auront lieu, séparément ou par lots, le ***samedi 19 septembre 1896***, à l'auberge communale, à 1 1/2 heure de l'après midi, sous de favorables conditions.

Grandvillard, le 29 août 1896.

Par ordre :
Le Secrétariat communal.

En cas de beau temps.
DIMANCHE 6 SEPTEMBRE
dès 2 heures après midi :

Concert

donné par la fanfare
UNION GRUYÉRIENNE
sous la direction de M. Dutoit, à Gruyères,
au jardin du café de la Tour,
TOUR-DE-TRÊME

PROGRAMME

Les Bataillons romands, pas redoublé, de J. L. — *Le Dernier soupir de Maria*, fantaisie, par L. Blandmesse, polka pour piston d'A. Güvert. — *Lassen Sie weinen*, Trauer-Marsch de L. B. J. — *Sans nuage*, polka allemande de L. J. — *A nous seul*, par André.

Invitation cordiale.
Aug. REICHLEN

A VENDRE

Un jeune ***chien de garde***, race croisée du St-Bernard. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

NOUVEAU: Extrait de malt créosoté
employé avec grand succès contre la phtisie pulmonaire.

EXTRAITS DE MALT DU Dr. WANDER

Dans toutes les pharmacies. — Prospectus gratuit.

Extrait de malt chimiquement pur Employé avec succès comme expectorant et antigalireux dans les affections des voies respiratoires.

Ferrugineux. Très efficace contre la faiblesse, l'anémie, la chlorose, le manque d'appétit, etc. —

Au quinquina. Tonique par excellence, fébrifuge, régénérateur des forces du système nerveux.

Vermifuge. D'une absolue efficacité.

Contre la **Coqueluche.** Guérison presque toujours certaine. —

Au phosphate de chaux Excellente préparation contre le rachitisme, la faiblesse et mollesse chez les enfants.

Extrait de malt avec **pepsine** et **diastase.** Stimule l'appétit et facilite la digest. — **Sucre de malt** et **bonbons de malt.** Précieux contre la toux, l'enrouement, les glaires.

NOUVEAU: EXTRAIT DE MALT à l'huile de foie de morue (peptonisé). Préparation extrêmement nutritive et facile à digérer.

A vendre:

Une jeune ***chienne de chasse***, ayant chassé 2 ans.

S'adresser à Adolphe Grinoz, à Enney.

CHOCOLAT PH. SUCHARD
CACAO SOLUBLE
EXCELLENTE QUALITÉ
PRIX MODÉRÉS
SE TROUVE PARTOUT.

J K
J. KLAUS
LE LOCLE
SUISSE

CACAO SOLUBLE

PUR ET EN POUDRE fortifiant et nutritif, réunissant à la fois: arôme exquis, digestion facile et bon marché, le kilo produisant **200 tasses de Chocolat.** Au point de vue sanitaire, ce cacao se recommande à chaque ménagère, il est hors ligne pour les convalescents et les constitutions délicates.

Ne pas confondre ce cacao avec tous les produits de même nom, offerts trop souvent sans mérite aucun. La préparation de mon cacao est basée sur des procédés scientifiques pour obtenir cette qualité exquise.

CHOCOLAT KLAUS

Dépositaires :
MM. ***Gavin***, *pharmacie*, *Bulle.*
Ed. David, pharmacien, »

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, Grand'rue 20.

Les **Bouillons concentrés *en tubes*** MAGGI à **15** et à **10** cent. sont les plus appréciés, tant des malades que des personnes bien portantes. En vente à 15 et à 10 c. chez ***Vve de L. Kœrber.***

MEUNERIE AGRICOLE
Barbey-Nicollier, Bulle.

Maïs moulu. Froment et moitié comprimés.
Farine spéciale pour engrais.
AVOINE — GRAINE ET FARINE DE LIN
Gros et détail. — Prix réduits.

COLLÈGE SAINT-MICHEL
FRIBOURG (Suisse)

L'établissement comprend :

1° Un ***cours préparatoire***, pour les élèves de langue allemande ou italienne ;
2° Deux ***gymnases littéraires*** de 6 ans, l'un français, l'autre allemand ;
3° Un ***lycée*** de 2 ans faisant suite aux gymnases ;
4° Une ***école industrielle*** de 5 ans, se bifurquant, dès la troisième année, en *section technique* et en *section commerciale*, l'une et l'autre de 3 ans;
5° Un ***internat,*** offrant aux familles les meilleures garanties.

Le Collège délivre des diplômes de ***bachelier ès-lettres*** et de ***bachelier ès-sciences*** (maturité) reconnus, les premiers par la Confédération, les autres par l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich.

Demander le ***programme des études*** et le ***prospectus de l'Internat*** au ***Recteur du Collège.***

La rentrée est fixée au 28 septembre.

LE RECTORAT

Collège St-Michel, Fribourg.

Messieurs les élèves du Collège Saint-Michel, Fribourg, sont avisés que M. Bernard Comte, au magasin YUNG ENGLAND, 121, rue de Lausanne, à Fribourg, est SEUL CHARGÉ de la confection de LEURS UNIFORMES.

J. VIALE, entrepreneur, à BULLE
Vente de matériaux de construction
aux prix les plus réduits.

CIMENT de toutes provenances et marques, prompt, lent et artificiel.
CHAUX hydraulique, blutée, lourde, de Noiraigue et Virieux.
GYPSE et ***PLATRES***. ***Tuiles*** diverses.
Ardoises du Valais et étrangères de tous numéros et dimensions.
Plots en ciment. ***Cuvettes*** pour W.-C.
Tuyaux d'Aarau pour tout genre de conduites et de toutes grandeurs.

VINS ROUGES ET BLANCS
garantis naturels, depuis **45** cent. le litre, chez
B. Marchini & Cie, ***BULLE*** 124 près du Temple.

Hôtel de la Gare et Terminus
FRIBOURG (Suisse)
à proximité de la gare, des postes et télégraphes.

Ouvert dès le 22 août 1896.

Ascenseur. Lumière électrique. Téléphone.

40 chambres, salons, salle à manger, fumoir, chambre de bains.
Chauffage central.

Café avec restauration.

Vérandas. — Terrasses à tous les étages. — Vue splendide sur les alpes bernoises et fribourgeoises.
Cuisine soignée. — Spécialité de vins vaudois.
Bière de Beauregard.
PRIX MODÉRÉS
François Pilloud, propriétaire.

Dr Pégaitaz
ABSENT dès le 4 septembre.

AVIS
Des ***vaches*** prêtes ou fraîches vêlées sont demandées.
S'adresser sans retard au soussigné
Ad. Strebel, vétérinaire,
La Tour.

Aiguisage.
Rasoirs. — Parapluies.
Réparations en tous genres
chez **Mme Vve Grillet,**
184 rue de Vevey, BULLE

T. Pauchard-Blanc,
Tour-de-Trême.
Horlogerie. — Bijouterie.
Montres de 5 à 30 fr.
Réveils. — Régulateurs. — Pendules.
Prix exceptionnels.

Perdu :
Un ***chien braque*** blanc, taches brunes, collier avec nom *Barbier, Châtelaine.* Le ramener contre récompense chez M. Jules Glasson, Bulle.

On cherche
une cuisinière
et pour faire en même temps tous les travaux du ménage.
S'adresser au *docteur Vorlet*, à *Payerne.*

Chemins de fer Jura-Simplon.

EXPOSITION NATIONALE, GENÈVE
Grand concours de chevaux, de bétail et de produits agricoles.

TRAIN DE PLAISIR
BULLE-ROMONT
PALÉZIEUX-CHATEL-ST-DENIS-
GENÈVE
ET RETOUR

VENDREDI 11 SEPTEMBRE 1896

14 heures de séjour à Genève.

HORAIRE

ALLER (3 cl.)				***RETOUR (3 cl.)***			
BULLE	dép.	5 15	matin.	GENÈVE	dép.	11 —	soir.
Vaulruz	»	5 29	»	Chexbres	arr.	12 46	nuit.
Sâles	»	5 36	»	PALÉZIEUX	»	1 02	matin.
Vuisternens	»	5 45	»	Oron	»	1 13	»
ROMONT	»	6 20	»	Vauderens	»	1 25	»
Siviriez	»	6 30	»	Siviriez	»	1 34	»
Vauderens	»	6 46	»	ROMONT	»	1 42	»
Oron	»	6 51	»	Vuisternens	»	2 22	»
PALÉZIEUX	»	7 03	»	Sâles	»	2 33	»
Chexbres	»	7 19	»	Vaulruz	»	2 41	»
GENÈVE	arr.	9 —	»	BULLE	»	2 55	»

PRIX DES PLACES *(3e classe)*
*(y compris **UN** billet d'entrée à l'Exposition) :*

De Bulle, Vaulruz, Sâles et Vuisternens : ***4 fr. 50 ;***
De Romont, Siviriez, Vauderens et Oron : ***4 fr. ;***
De Palézieux (gare) et de Chexbres : ***3 fr. 50.***

Ces billets sont en vente dès le 4 septembre aux guichets des gares sus-indiquées.
Ils ne sont valables que dans le train de plaisir.

LE NOMBRE DES PLACES EST LIMITÉ

COMMERCE DE FARINES
Maïs, son, avoine, blé comprimé.
ÉPICERIE **MERCERIE**
Marchandises de première qualité aux prix les plus réduits.
A la boulangerie ENDERLI, Tour-de-Trême.

A. PAPA
GYPSERIE — PEINTURE — DECORATION
Travail prompt et soigné. — Prix modérés.
Domicile chez M. Paul Magnin, aux Halles, à Bulle.

LOTERIE
de l'Exposition nationale suisse.
UN franc le billet.
Gros lot d'une valeur de 25,000 francs.
Agent général pour la vente des billets dans le canton de Fribourg :
M. J.-G. SPÆTH, Tavel. (H3669X)

60 RECOMPENSES dont 2 GRANDS PRIX
17 diplômes d'honneur, 17 médailles d'or, etc.
55 années de succès !!!
Alcool de menthe
de RICQLÈS
Bien supérieur à tous les produits similaires et le seul véritable. *Infaillible contre les indigestions, maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête,* contre la dysenterie et la cholérine. Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, hygiénique, calmant instantanément *la soif* et assainissant l'eau.
Excellent aussi pour les *dents*, la bouche et les soins de la *toilette.*
Refuser les imitations. Exiger le nom de ***Ricqlès.***

Un parapluie
a été perdu dans l'après-midi de lundi 31 août, sur la route entre Châtel-St-Denis et Bulle.
Le rapporter à la Croix-Blanche, à Epagny, contre récompense.

Pour fermiers!
A louer,
beau domaine
d'environ ***50 poses***, situation exceptionnellement avantageuse. S'adresser à M. Adolphe Baudère, à Bulle.

Avis aux agriculteurs.
Chez le sous-signé, on vend des ***os pour engrais*** à un prix avantageux.
Jean Mourlevat, Bulle.

Auguste Menoud
avise le public que, dès le 1er septembre, il a pris à son compte les ***écuries du Tonnelier.***

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de *la Gruyère.*

Bulle.—Emile Lenz, imprimeur-éditeur.